

Communiqué de Rodolphe THOMAS

Rodolphe THOMAS, Maire d'Hérouville Saint-Clair, Vice-Président de la Région Normandie en charge de la politique de la ville et de la cohésion sociale nommé au Conseil national des Villes par le Premier Ministre

Par arrêté du Premier Ministre en date du 20 février dernier, Rodolphe THOMAS a été nommé au Conseil national des Villes (CNV) dans le collège « Elus ».

Le Conseil national des villes est une instance historique de la politique de la ville qui a pour mission de conseiller le Gouvernement sur l'élaboration de la politique nationale des villes et du développement social urbain et de la lutte contre les discriminations.

Le CNV concourt à la conception et à la mise en œuvre de la politique de la ville. Il intervient dans les domaines de l'habitat, du cadre de vie, de l'éducation, de la santé ou encore de la prévention de la délinquance et de la sécurité en émettant des propositions concrètes dans ces différentes politiques.

Il est composé de 64 membres répartis en 4 collèges : le collège « Elus », le collège « Acteurs économiques et sociaux », le collège « Personnalités qualifiées », et le collège « Habitants ». La mandature de l'actuel CNV a une durée de 3 ans.

La nomination de Rodolphe Thomas à cette instance a eu lieu sur proposition de la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline GOURAULT, et du Ministre de la ville et du logement, Julien DENORMANDIE.

Lors du Conseil national des villes qui s'est réuni jeudi 20 février dernier à Paris, Rodolphe THOMAS s'est félicité de son entrée dans cette instance. Il y voit une reconnaissance pour le travail engagé il y a plus de 15 ans dans la rénovation urbaine à Hérouville Saint-Clair. Il s'est également félicité de pouvoir participer à cette instance qui réunit la pluralité des acteurs de terrain de la politique de la ville : les élus locaux, les responsables associatifs, les habitants et les acteurs économiques sans lesquels la politique de la ville ne fonctionnerait pas.

Rodolphe THOMAS se dit prêt à apporter son expertise et sa contribution dans les domaines de la sécurité et du développement des emplois dans les quartiers prioritaires. Il a tenu à rappeler la priorité de la sécurité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, insistant sur le fait qu'on ne pourra pas régler les problèmes de trafic et d'insécurité dans les quartiers si on ne rétablit pas une présence suffisante de policiers nationaux au sein même des quartiers.

